



Demande de titre de séjour - Étudiant

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956
Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bcp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

ETAT CIVIL		
	Titre de séjour en cours de validité	
	Passeport Si vous n'avez pas de titre de séjour en cours de validité, veuillez joindre les pages de votre passeport relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas.	
	Photographie d'identité récente Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee	

DOMICILIATION

DOMICILIATION	
	Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois
	Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :
	- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
	- ou une copie du bail de location ;
	- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.
	Si hébergement à l'hôtel : Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant : - Une attestation de l'hôtelier ; - Une copie de la facture du dernier mois.
	Si hébergement chez un particulier :
	Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :
	11

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité n'est plus à jour.





MON MOTIF DE SÉJOUR

	Certificat d'inscription ou justificatif de réinscription auprès de votre établissement d'enseignement supérieur. Veuillez joindre un certificat d'inscription auprès de votre établissement supérieur ou un justificatif de pré-inscription en attendant l'inscription définitive. Le certificat d'inscription sera à fournir au plus tard lors de la remise du titre. Si vous êtes étudiant en "programme de mobilité", vous devez également fournir tout document produit par l'établissement justifiant que votre cursus relève d'un programme de mobilité au sein de l'Union européenne.
	Relevés de notes Veuillez joindre l'ensemble de vos relevés de notes de l'année écoulée.
	Dernier diplôme obtenu en France Veuillez joindre le dernier diplôme obtenu.
	Attestation de réussite Veuillez joindre une attestation de réussite délivrée par votre établissement.
	RESSOURCES
0	En cas de ressources multiples, veuillez joindre le justificatif de chacune des ressources.
	Vous êtes pris en charge par un tiers Veuillez joindre les attestions suivantes : - Une attestation de la banque du tiers justifiant de la programmation de virements réguliers vers votre compte. - Une attestation sur l'honneur de versement des sommes permettant d'atteindre le montant requis de 615€/mois à joindre avec un justificatif d'identité du tiers.
	Vous êtes boursier Veuillez joindre l'attestion suivante : - Boursier dans leur pays d'origine : une attestation de bourse de l'organisme payeur du pays d'origine - Boursier du gouvernement français et bénéficiaires de programme européens : un justificatif de cette situation.
	Vous êtes salarié Veuillez fournir vos trois dernières fiches de paie.
	Vous disposez de ressources suffisantes Veuillez fournir l'attestation bancaire de solde créditeur suffisant